

Comité de réseau FOQUALE

Lycée Jehan Ango - Jeudi 6 Juin 2019

Présents :

Lycée Rostand Offranville : M. **Obry**, proviseur animateur FOQUALE **Mme Goutte** CPE ; Collège Dumas : **Mme Abraham** CPE
Lycée Le Hurlevent Le Tréport : Mme **Hénin** CPE ; CIO Dieppe Neufchatel : Mme **Lesage**, Mme **Le Nôtre** directrices
Lycée Neruda Dieppe : Mme **Bayle**, proviseure adjointe et Mme **Fréville** CPE ; LPA Pays de Bray : **Mme Veillon** proviseur adjointe, Lycée Ango Dieppe, **Mme Caijo**, proviseure adjointe ; MLDS, Mme **Delabye**, co-animatrice FOQUALE M. **Puel**, **Mme Kipfer** coordo ; Collège Salmona : M. **Deneu**, principal. ; Collège le Campigny : **Mme Beaupied**, principale adjointe et Mme **Ledue** ; Lycée du Golf M. **Bienaimé** CPE ; Collège Dunant : Mme **Caron** Nathalie, principale ; Lycée Emulation Dieppoise : Mme **Caure**, CPE ; Lycée Anguier Eu : Mme **Guillaume** CPE ; Lycée du Bois Envermeu : M. **Join** CPE ; Collège L.Philippe Mme **Douchin** CPE
Collège Braque : **M.Rimbert** principal ; Collège Rollon **M.Goulay** principal ; Collège Monet **M.Follier** principal ; Collège Cahingt **Mme Kaczmarek** principale ; Collège St Exupéry **Mme Nouguier** Principale adjointe ; Collège Maeterlinck **Mme Bonnafous** principale adjointe ; Collège Cocteau Offranville, **M. Lemarchand** principal

Excusés ; Lycée Delamare Deboutteville Forges, **M Vanhee**, CPE ; Collège Malaurie, **Mme Navarre** principale ; Collège La Feuillie **Mme Pacary** CPE ; Collège Coty Mme **Ouldkhata**, CPE Collège Cahingt ; Rectorat, **M. Renouf**, IEN FOQUALE et IENET

1. Protocole de repérage et d'accompagnement pour les élèves de troisième sans solution d'affectation en LP fin juin 2019

Le protocole (en pièce jointe) a été présenté. Il a été rappelé l'importance d'échanges d'informations réguliers pour suivre le devenir des élèves non affectés entre le 28 juin et le 23 septembre (commission d'affectation)

Une pochette « type » regroupant l'ensemble des documents a été remis à chaque représentant de collège. Vous pouvez retrouver tous ces documents sur le site FOQUALE Dieppe Neufchâtel.PJ N°1 (Fiche navette, convention inter établissement, protocole et vadémécum académique, protocole MLDS Dieppe Eu Neufchâtel. Il a été décidé **deux dates de concertation** avec les collèges et les lycées professionnels

10 Juillet 2019 9h30 Lycée Rostand Offranville

28 Août 2019 9h30 Lycée Emulation dieppoise (date de secours 29 Août)

2. Groupe de travail signalement : CONTROLE DE L'ASSIDUITÉ

Les chefs d'établissement et les conseillers principaux d'éducation constatent que le traitement des absences tel qu'il est mis en place représente des lourdeurs administratives.

D'une part, le document informatique est fastidieux à compléter. Nous proposons donc qu'il soit informatisé en mode **formulaire** :

- Insertion automatique des dates, de cases à cocher
- Zones de texte à compléter (ne plus avoir à supprimer des espaces et à devoir réorganiser le document). On peut s'inspirer du GEVASCO.
- Zone de calcul automatique des absences des élèves

D'autre part, les services de la DSDEN, de leur côté, accusent un **retard important dans le traitement administratif** de l'absentéisme des élèves. L'EPLÉ perd de sa crédibilité auprès des familles. Il faut parfois attendre plus de deux mois avant que la famille reçoive l'avertissement.

Il conviendrait donc de pouvoir « **dématérialiser** » le dossier qui pourrait être déposé dans une application. Actuellement, les informations contenues dans la fiche d'assiduité des élèves sont saisies dans un tableau Excel. La mise en place d'une base de données pourrait en améliorer le traitement.

Un **vadémécum des bonnes pratiques** pourrait être mis en place afin de mutualiser des expériences mais aussi proposer des outils de pilotage (tableaux de bord par exemple) ainsi que des « bonnes pratiques ».

Concernant les bonnes pratiques, nous en avons retenu quelques-unes :

- Lettre émanant du CPE « absentéisme de votre enfant » : rappel de la loi
- Lettre du chef d'établissement « alerte absentéisme avant signalement DSDEN » et rappel du traitement de l'absentéisme par la DSDEN
- Suivi GPDS et/ou cellule de veille : suivi individualisé de l'élève (mobilisation du personnel), convocation de la famille
- Saisie de la commission éducative
- Visite au domicile de l'élève (assistante sociale)
- Relations avec les partenaires institutionnels
- Actions du CESC (actions de prévention adaptées)

En classe :

- Travail collaboratif entre pairs
- Mise en place d'un cahier de suivi
- Recours à l'usage des ressources numériques

Une réunion avec M. Decool, DAASEN, initialement fixée au 22 mai a été reportée à une date ultérieure. Il serait judicieux de réunir un représentant de la DAJEC, de la DSI ainsi que des partenaires institutionnels pour « avancer » sur ce dossier.

Régis Goulay, principal du collège de Gournay-en-Bray, Anne-Marie Douchin, CPE au collège de Eu, Myriam Kaczmarek, principale du collège de Londinières ont été reçus par Mme Duval, IEN-IO orientation et Mme Vilmus, chef de la DESCO. L'idée du formulaire informatisé « contrôle assiduité » a été retenue. Nos doléances ont été entendues.

En pièces jointes N°2: lettres (CPE et Chef établissement) un protocole et un formulaire papier assiduité

3. Groupe de travail Redoublement

Une plaquette sur le décrochage scolaire et la persévérance a été réalisée par ce groupe de travail ; Elle est à personnaliser par chaque établissement et pourra être distribuée à la pré rentrée aux enseignants ou dans le cadre des GPDS. (PJ N°3)

4. Groupe de travail : Procédure d'identification

Lors de l'auto évaluation réalisée en décembre il avait été relevé que La procédure d'identification des jeunes était bien définie mais que la formalisation de la procédure était à travailler ; la proposition d'une fiche d'identification et de suivi a été faite. Cette fiche a été travaillée par Mme Caure et validée par le réseau FOQUALE. Cette fiche est un outil de repérage pour les GPDS et de liaison avec la MLDS.(PJN°4)

6. Besoins de formation année 2019/2020

Une formation de formateurs « prévention du décrochage scolaire » a été mise en place au niveau académique : 18 personnes inscrites suite à un appel à candidatures transmis par les réseaux FOQUALE . L'objectif de cette formation est de constituer par bassin un groupe ressources inter catégoriel pouvant intervenir sur une problématique autour de la prévention et du décrochage scolaire au sein d'un établissement ou à l'échelon du réseau FOQUALE.

Cette formation de trois jours aborde les thèmes suivants : Identification du décrochage scolaire et repérage ; Climat scolaire ; outils et dispositifs pour accompagner le parcours de l'élève ; la pédagogie active, la démarche de projet. La demande de reconduction de cette formation l'année prochaine a été faite. De nouvelles candidatures pourront étoffer le groupe ressources.

Pour le réseau foquale Dieppe Neufchâtel 5 personnes ont participé à la formation (3 personnes sont pré inscrites pour l'année prochaine)

Information : il reste quelques places sur deux formations ; Si intéressé contacter M.Obry

- Formation T Pro : application sur les attendus en entreprise (3 juillet)
- Réconcilier avec la lecture (1 juillet)

7. Situations individuelles élèves en situation de décrochage

Certaines situations de jeunes allophones non pris en charge pour l'apprentissage de la langue sont exposées. Une demande de besoins de structures d'accueil permettant d'acquérir le français sur le BEF D.E.N. sera remontée auprès du CASNAV par les directrices de CIO

8. Questions diverses

Mini stages : Les bilans des immersions et mini stages sont mitigés. Quelques bonnes pratiques sont proposées :

Un référent par lycée professionnel qui est l'interlocuteur des collègues

Une convention commune avec les mêmes modalités (notamment pour les frais de restauration)

Un calendrier en ligne des possibilités d'accueil

Réunion de rentrée : cette réunion portera sur l'accompagnement social et territorial des élèves décrocheurs